

Questions orales

Les états de service de Dalton envers la communauté sont bien connus: administrateur et vice-président de la Commission scolaire d'Ottawa, administrateur exécutif du Prix humanitaire Terry Fox, et député provincial. Il a fait la fierté d'Ottawa.

Armé de fermes convictions, Dalton doit en partie son succès à sa faculté de se considérer lui-même et le monde autour de lui avec humour. Il jouissait de la vie et a rendu la vie agréable à ceux qui l'ont côtoyé.

Dalton a exprimé sa conception de la vie politique dans un texte qu'il m'a envoyé il n'y a pas longtemps et qu'il avait intitulé: «L'homme politique comme réflecteur ou comme phare». Il écrivait: «L'homme politique comme réflecteur reflète simplement l'opinion générale autour de lui, sans égard à ses opinions personnelles. L'homme politique comme phare tient compte des opinions d'autrui, mais s'en remet à son propre entendement et écoute la voix de sa conscience. Avoir la conscience nette est sa seule juste récompense. Que les votes aillent où ils pourront».

Dalton se décrivait lui-même comme un phare, et il est clair que les gens le respectaient pour ça.

Je tiens à exprimer mes plus vives condoléances à la femme de Dalton, Elizabeth, à leurs dix enfants et à la famille McGuinty.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, le Parti libéral reste du côté du nombre écrasant de Canadiens qui s'opposent à la taxe sur les produits et services.

Hier, les députés ont vu le ministre des Finances tenter timidement de minimiser le succès sans précédent de la ligne ouverte que le Parti libéral a organisée la semaine dernière contre la TPS, que plus de 70 000 ménages canadiens ont appelée pour exprimer leur opposition à la TPS.

En réponse à la question soufflée, qui n'était d'ailleurs pas très brillante, du député de Halton—Peel, le ministre des Finances s'est abondamment félicité de ce que sa ligne sans frais sur la TPS ait reçu en août dernier quelque 100 000 appels de Canadiens en quête d'information. Après avoir dépensé des masses et des masses de l'argent des impôts en publicité sur sa ligne directe, le ministre des Finances n'a reçu en moyenne que 400 appels par jour. Il n'est même pas en mesure de nous dire

si un seul des appelants était en faveur de cette taxe injuste.

Par ailleurs, tous ceux, au nombre de plus de 10 000 par jour, qui ont appelé la ligne téléphonique des libéraux à leurs frais parce que nous, nous ne gaspillons pas l'argent des contribuables, se sont prononcés contre la taxe sur les produits et services.

Je mets aujourd'hui le ministre des Finances au défi. Qu'il fasse preuve de courage, de sens des responsabilités et d'équité! Qu'il ouvre une ligne sans frais qui donnera à tous les Canadiens la chance de voter pour ou contre la TPS. Il pourra enfin revenir sur ses erreurs, et comme il le doit, abandonner cette taxe.

* * *

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, la nuit dernière, j'ai fait quelque chose que je ne pensais jamais faire: j'ai dormi avec un conservateur.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: En fait, j'ai passé la nuit avec tout un comité de conservateurs.

Je peux vous assurer, Monsieur le Président, que la scène n'était pas belle à voir et, tout ce que je peux en conclure, c'est qu'il n'y a pas de fin heureuse à une histoire de conservateurs endormis.

Mes jeunes collègues libéraux n'ont pas fait meilleure figure. Ils se sont réveillés dans une position compromettante, eux qui n'ont pas pris position.

Ce que je veux dire, monsieur le Président, c'est que ma nuit avec les conservateurs a appris aux contribuables qu'en amour, il ne faut pas dire qu'on est conservateur. Ce fut en somme une expérience qu'on taxerait de pénible.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA COLLINE DU PARLEMENT

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle porte sur le règlement inacceptable dont le gouvernement a proclamé l'entrée en vigueur le 14 mars et qui interdit aux manifestants de s'approcher à moins de 50 mètres des édifices du Parlement.